

Master 2 Droit de la responsabilité médicale et pharmaceutique

Responsable pédagogique : David Bakouche

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
Semestre 3		30				10/20
Droit général des professions de santé						
Droit médical général		6	30	ET	ET	7/20
Droit pharmaceutique général		6	30	ET	ET	7/20
Protection de la personne et bioéthique		4	20	ET	ET	7/20
Environnement juridique des professions de santé						
Anglais juridique appliqué à la santé		1	20	ECI		7/20
Conférence d'actualité			5			-
Contentieux médical et procédures d'indemnisation		4	20	ECI		7/20
Droits appliqués à la santé 1 UE au choix						
Droit Social	<input type="checkbox"/>	5	30	ECI		7/20
Droit des nouvelles technologies de santé	<input type="checkbox"/>	5	30	ECI		7/20
Enseignements d'ouverture en santé 1 UE au choix :						
Histoire du droit de la santé	<input type="checkbox"/>	4	20	ECI		7/20
Droit de la concurrence	<input type="checkbox"/>	4	20	ECI		7/20
Semestre 4		30				10/20
Economie de la santé						
Economie de la santé		6	30	ET	ET	7/20
Responsabilité et actes de soin						
Responsabilité privée et publique des professions de santé		4	20	ECI		7/20
Responsabilité pénale et disciplinaire des professions de santé		4	20	ECI		7/20
Responsabilité du fait des produits de santé et Assurances des professions de santé		4	20	ECI		7/20
Produits de santé 1 UE au choix :						
Propriété industrielle des produits de santé (brevets et marques)	<input type="checkbox"/>	4	20	ECI		7/20
Droit des dispositifs médicaux	<input type="checkbox"/>	4	20	ECI		7/20
Stage et mémoire ou Mémoire de recherche (au choix)						
Stage (3 mois minimum) (Professionnel)	<input type="checkbox"/>	8		Mémoire de stage	Mémoire de stage	10/20
Mémoire (Recherche)	<input type="checkbox"/>			Mémoire de recherche	Mémoire de recherche	
Total annuel		60	285			

Master 2 Droit de la responsabilité médicale et pharmaceutique

Responsable pédagogique : David Bakouche

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne

BCC : bloc de compétences et connaissance

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (**unique contact pour toute communication administrative**) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant